



Urssaf de Lorraine



Ministère de l'économie, de  
l'industrie et de l'emploi

Ministère du travail, des  
relations sociales, de la  
famille et de la solidarité



Nancy, le 09 juin 2008

Madame, Monsieur,

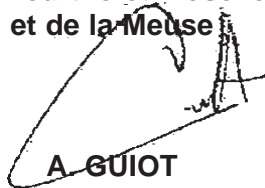
Les Urssaf et MSA de Lorraine, la DRTEFP Lorraine, partenaires associés à la publication des Cahiers Lorrains de l'Emploi consacrée aux déclarations préalables à l'embauche, ont le plaisir de vous adresser la 13ème édition relative à l'année 2007.

Celle-ci consacre une partie des pages départementales à un éclairage statistique des déclarations d'embauche par taille d'entreprise et type de contrat (CDI, CDD et CNE) sur l'année 2007.

La rubrique " Regard sur ... " reprend ces éléments au niveau régional.

En vous souhaitant la plus large utilisation possible de ces résultats, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Le Directeur de l'Urssaf  
de Meurthe-et-Moselle  
et de la Meuse**



**A. GUIOT**

**Le Directeur de l'Urssaf de la Moselle  
et Directeur par intérim de l'Urssaf des  
Vosges**



**M. TAILLON**

**Le Directeur Régional du Travail,  
de l'Emploi et de la Formation  
Professionnelle de Lorraine**



**S. LEROY**

**Le Directeur Général  
de la MSA Lorraine**



**J.M. GERARD**

# C AHIERS LORRAINS DE L'EMPLOI

## Les déclarations préalables à l'embauche 2007

Le nombre de déclarations préalables à l'embauche s'est accru en Lorraine de 8,3 % sur un an sur l'ensemble des régimes général et agricole. Ce bon résultat succède et dépasse la progression enregistrée un an plus tôt. Un peu plus de 1 million de déclarations ont ainsi été réalisées par les employeurs lorrains.

Tous les départements enregistrent une progression sur un an. Les plus fortes se situent en Moselle (+ 9,7 %) et en Meurthe-et-Moselle (+ 8 %). Après la stabilité enregistrée en 2006, le département des Vosges enregistre une augmentation de 4,9 %. En Meuse, l'augmentation est légèrement inférieure à celle observée en 2006 (+ 3,2 %).

Ces résultats positifs, en termes de flux d'embauches, sont confirmés par les statistiques publiées par l'Insee Lorraine sur l'évolution conjoncturelle de l'emploi salarié (hors intérim, agriculture, Etat) qui montre une progression des effectifs sur l'ensemble des secteurs d'activité au cours des quatre trimestres de 2007, et notamment au 4<sup>ème</sup>.

Ils résultent pour l'essentiel de la forte progression du nombre de déclarations du régime général : les intentions d'embauches enregistrées par les Urssaf de Lorraine ont augmenté 8,5 % en 2007 alors qu'elles n'ont progressé que de 0,5 % dans le régime agricole.

Le régime général a ainsi dénombré un peu plus de 1 million de déclarations en 2007 dont 61 % ressortant du secteur du travail temporaire comme en 2006. Hors intérim, la progression des déclarations est soutenue (+ 10,2 %), traduisant la forte augmentation enregistrée dans le secteur des services hors intérim (+ 11,9 %) mais aussi dans les secteurs du commerce (+ 10,4 %). Après une année 2006 en très légère progression, le nombre de déclarations d'embauche dans l'industrie a progressé de 2 % en 2007 avec toutefois de fortes disparités sectorielles (voir page 2).

Pour le régime agricole, la faible progression s'explique pour l'essentiel par le recul enregistré dans le secteur des cultures et élevages (-0,6 %) et dans celui des organisations professionnelles (-2,9 %).

L'analyse des situations départementales renforce ces disparités sectorielles avec notamment dans le département des Vosges à la fois une diminution du nombre de déclarations dans l'industrie et une moindre progression dans les services que ne compensent que partiellement les bons résultats dans la construction (voir pages départementales).

Comme en 2006, les résultats 2007 sont relativement plus favorables aux seniors, du moins pour le régime général. Le nombre de déclarations d'embauches des 50 ans et plus progresse de 15,6 %. Après une pause en 2006, voire une baisse pour le régime agricole, celles s'adressant aux jeunes est en augmentation de 8,6 % pour le régime général et de 1,4 % pour le régime agricole (voir page 12).

L'analyse des embauches par genre n'apporte aucune modification aux constats passés : la répartition sectorielle des intentions d'embauche révèle que les hommes sont plus nombreux dans l'intérim et que les femmes sont quasiment absentes dans la construction et plus présentes dans les services. Quel que soit le régime, plus de six déclarations sur dix concernent des hommes.

Source : Urssaf-MSA	2006		2007		Evolution 2007/2006
	Nombre	Structure (%)	Nombre	Structure (%)	
Meurthe-et-Moselle	318 845	31.5	344 427	31.9	+ 8.0
Meuse	60 444	6.1	62 371	5.8	+ 3.2
Moselle	420 448	42.2	461 144	42.7	+ 9.7
Vosges	200 946	20.2	210 885	19.5	+ 4.9
<b>Lorraine</b>	<b>995 683</b>	<b>100.0</b>	<b>1 078 827</b>	<b>100.0</b>	<b>+ 8.3</b>

## LES DECLARATIONS PREALABLES A L'EMBAUCHE PAR SECTEUR

Source : Urssaf-MSA	2006		2007		Evolution
	Nombre	Structure (%)	Nombre	Structure (%)	2007/2006
Industrie	30 749	3.1	31 353	2.9	+ 2.0 %
Construction	24 098	2.5	24 538	2.3	+1.8 %
Commerce	53 031	5.4	58 569	5.5	+ 10.4 %
Services	871 206	88.7	947 608	89.0	+ 8.8 %
Autres activités	2 320	0.2	2 453	0.2	+ 5.7 %
<b>TOTAL Urssaf</b>	<b>981 669</b>	<b>100.0</b>	<b>1 064 748</b>	<b>100.0</b>	<b>+ 8.5 %</b>
<i>dont travail temporaire</i>	<i>607 591</i>	<i>61.9</i>	<i>652 682</i>	<i>61.3</i>	<i>+ 7.4 %</i>
Cultures et Elevages	8 417	60.1	8 370	59.4	- 0.6 %
Travaux forestiers	1 200	8.6	1 245	8.8	+ 3.8 %
Entreprises travaux agricoles	1 646	11.7	1 687	12.0	+ 2.5 %
Coopératives agricoles	1 573	11.2	1 698	12.1	+ 7.9 %
Organisations profes. agricoles	1 054	7.5	1 023	7.3	- 2.9 %
Autres activités	124	0.9	56	0.4	- 54.8 %
<b>TOTAL MSA</b>	<b>14 014</b>	<b>100.0</b>	<b>14 079</b>	<b>100.0</b>	<b>+ 0.5 %</b>

## LES DECLARATIONS DU REGIME GENERAL DE L'ANNEE 2007 PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET LEUR EVOLUTION ANNUELLE (en %)

Source : Urssaf	Mthe et Mlle		Meuse		Moselle		Vosges		Lorraine		
	Nbre	Evol.	Nbre	Evol.	Nbre	Evol.	Nbre	Evol.	Nbre	%	Evol.
<b>INDUSTRIE</b>	<b>7 450</b>	<b>+7,5%</b>	<b>2 644</b>	<b>+9,4%</b>	<b>14 893</b>	<b>+0,4%</b>	<b>6 366</b>	<b>-3,1%</b>	<b>31 353</b>	<b>2,9%</b>	<b>+2,0%</b>
<i>dont :</i>											
industrie agro-alimentaire	1 748	+7,1%	1 060	+9,5%	3 239	-8,7%	1 957	+3,0%	8 004	0,8%	-0,5%
textile, habillement, cuir, chaussure	95	+4,4%	59	-0,0%	642	+9,9%	659	-20,9%	1 455	0,1%	-7,1%
industrie papier-carton, imprimerie, édition	1 380	-4,3%	190	-17,7%	2 061	+3,6%	1 210	-10,9%	4 841	0,4%	-3,4%
industrie automobile	235	+48,7%	51	+41,7%	548	-6,2%	88	-46,3%	922	0,1%	-2,1%
métallurgie, travail des métaux	1 055	+16,2%	401	+15,6%	2 177	+9,4%	781	+8,3%	4 414	0,4%	11,3%
<b>CONSTRUCTION</b>	<b>6 872</b>	<b>+0,9%</b>	<b>1 606</b>	<b>-8,3%</b>	<b>11 779</b>	<b>+1,8%</b>	<b>4 281</b>	<b>+7,9%</b>	<b>24 538</b>	<b>2,3%</b>	<b>+1,8%</b>
<b>COMMERCE</b>	<b>18 633</b>	<b>+11,3%</b>	<b>3 978</b>	<b>+6,7%</b>	<b>26 607</b>	<b>+11,1%</b>	<b>9 351</b>	<b>+8,5%</b>	<b>58 569</b>	<b>5,5%</b>	<b>+10,4%</b>
<i>dont :</i>											
com. et réparation automobile	1 364	-1,4%	275	-3,5%	2 187	+0,6%	834	+8,3%	4 660	0,4%	+1,0%
com. de gros & intermédiaire du commerce	2 710	+4,8%	629	+4,0%	3 585	+6,0%	1 163	+4,0%	8 087	0,8%	+5,6%
com. de détail & réparation articles domes.	14 559	+14,1%	3 074	+8,3%	20 835	+13,3%	7 354	+9,3%	45 822	4,3%	+12,4%
<b>SERVICES</b>	<b>306 271</b>	<b>+10,3%</b>	<b>50 676</b>	<b>+3,3%</b>	<b>403 632</b>	<b>+10,3%</b>	<b>187 564</b>	<b>+5,0%</b>	<b>948 143</b>	<b>89,0%</b>	<b>+8,8%</b>
<i>dont :</i>											
hôtels et restaurants	24 693	+20,1%	3 453	+38,1%	16 466	-2,9%	9 834	+18,1%	54 446	5,1%	+12,6%
transports et communications	5 893	+38,3%	832	+15,9%	6 467	+24,9%	2 554	+11,0%	15 746	1,5%	+26,4%
services aux entreprises	210 092	+10,5%	37 908	-0,1%	304 231	+10,4%	154 719	+3,0%	706 950	66,4%	+8,1%
administration publique (1)	3 636	+28,9%	1 363	+9,7%	8 136	+21,3%	4 833	+7,9%	17 968	1,7%	+17,8%
éducation (1)	4 275	-0,7%	337	+12,3%	3 685	-8,8%	972	+21,7%	9 269	0,9%	-1,9%
santé et action sociale (1)	17 605	+2,0%	2 857	+11,0%	21 388	+10,4%	6 201	+25,5%	48 051	4,5%	+8,8%
activités associatives	5 715	+6,2%	920	-9,8%	4 380	-14,5%	2 058	+15,3%	13 073	1,2%	-1,8%
activités récréatives, culturelles et sportives	22 133	-0,6%	1 808	+11,9%	19 718	+9,9%	3 539	+24,9%	47 198	4,4%	+5,7%
Activité indéterminée	404	-35,5%	58	-25,6%	1 206	-3,9%	250	-30,7%	1 918	0,2%	-17,3%
<b>Agriculture hors MSA</b>	<b>28</b>	<b>-68,2%</b>	<b>120</b>	<b>+41,2%</b>	<b>55</b>	<b>-9,8%</b>	<b>24</b>	<b>-22,6%</b>	<b>227</b>	<b>0,0%</b>	<b>-14,3%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>339 658</b>	<b>+10,0%</b>	<b>59 082</b>	<b>+3,5%</b>	<b>458 172</b>	<b>+9,7%</b>	<b>207 836</b>	<b>+4,9%</b>	<b>1 064 748</b>	<b>100,0%</b>	<b>+8,5%</b>
<b>Dont travail temporaire</b>	<b>187 668</b>	<b>+10,2%</b>	<b>36 876</b>	<b>-0,6%</b>	<b>283 597</b>	<b>+9,6%</b>	<b>144 541</b>	<b>+2,3%</b>	<b>652 682</b>	<b>61,3%</b>	<b>+7,4%</b>

(1) Uniquement les déclarations concernant les agents recrutés sur des contrats de droit privé.

**Pour le régime général**, 1 064 700 déclarations préalables à l'embauche ont été enregistrées au cours de l'année 2007, soit 8,5 % de plus qu'en 2006.

Malgré le léger recul observé dans le secteur de l'industrie agro-alimentaire et celui plus important dans l'industrie du papier carton, de l'imprimerie et de l'édition, le nombre de déclarations a globalement progressé de 2 % pour atteindre 31 300 déclarations sur l'année 2007. Ce résultat supérieur à celui de 2006 est dû notamment à l'augmentation des déclarations dans le secteur de la métallurgie, travail des métaux pour lequel le volume d'intentions d'embauche s'est accru de 11,3 %. Toutefois, les résultats de 2007 ne modifient pas la tendance à la baisse arrêtée en 2006. Selon les trimestres, le volume de déclarations 2007 représente entre 85 % et 86 % de celui de 1994, année de référence.

Après la forte progression de 2006, le secteur de la construction bénéficie d'un accroissement plus modeste des déclarations d'embauche sauf dans le département des Vosges où le nombre de déclarations augmente légèrement plus qu'en 2006 (+ 7,9 %). En 2007, 24 500 déclarations ont été enregistrées. Les valeurs 2007 prolongent la tendance à la hausse observée jusqu'en 2006 avec toutefois un léger tassement.

A l'opposé, la progression des intentions d'embauche dans le commerce est plus soutenue qu'en 2006 : sur l'ensemble de l'année, 58 600 déclarations ont été enregistrées par les Urssaf de Lorraine, soit 10,4 % de plus qu'en 2006. Elle s'explique principalement par la forte augmentation des intentions d'embauche dans le commerce de détail et réparation d'articles domestiques (+ 12,4 %). La situation est par ailleurs relativement homogène sur les quatre départements. Ce résultat 2007 accroît la tendance à la hausse observée depuis début 2006.

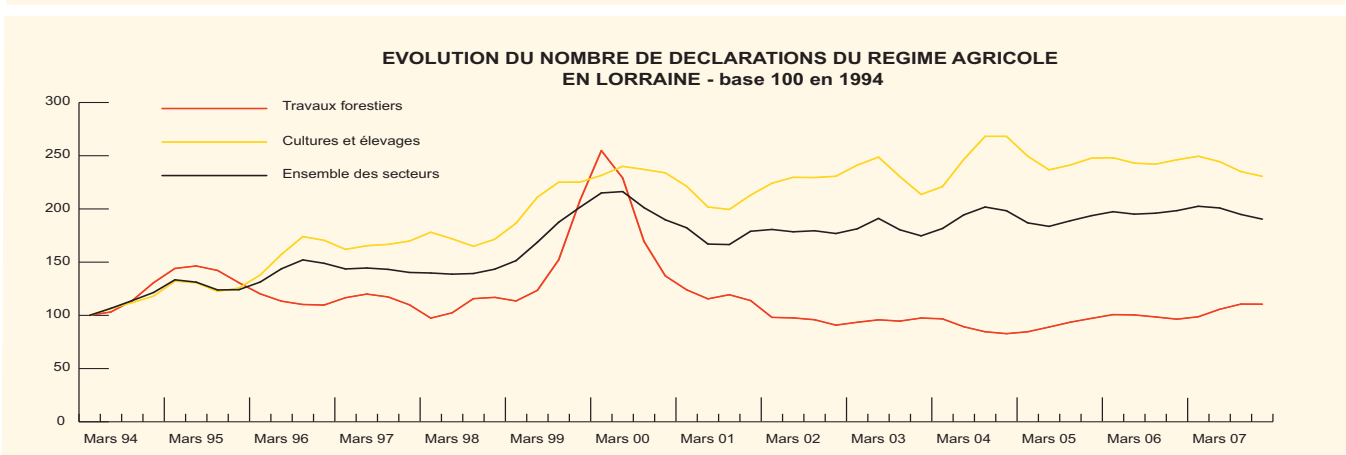
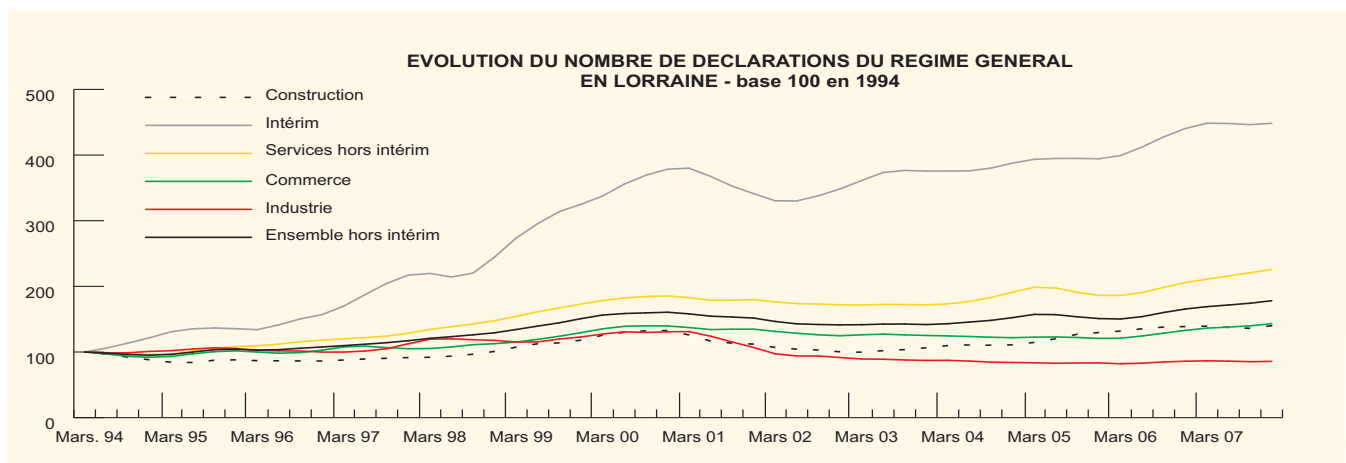
Pour le secteur des services, hors intérim, 294 900 déclarations ont été enregistrées sur l'année, soit 11,9 % de plus qu'en 2006. Alors

que l'année 2006 avait été plutôt stable par rapport à 2005. Cette forte progression globale s'explique surtout par celle observée dans le secteur de l'hôtellerie restauration (+ 12,6 %), celui de la santé et de l'action sociale (+ 8,8 %) en raison de leur poids et dans une moindre mesure par celle dans le secteur des transports et communications (+ 26,4 %), mais qui ne concentre que 1,5 % de l'ensemble des déclarations. Les résultats 2007 maintiennent la tendance à la hausse observée depuis le 2<sup>ème</sup> trimestre 2006.

Avec près de 652 700 déclarations ressortant de l'intérim, le travail temporaire affiche une progression encore plus forte qu'en 2006 et contribue à la forte augmentation globale dans les services (respectivement + 7,4 % et + 8,5 %). L'intérim concentre comme en 2006 61 % du volume annuel des déclarations. Toutefois, par rapport à 1994, année de référence, l'année 2007 marque une pause dans la tendance à la hausse observée jusqu'ici.

**Pour le régime agricole**, après l'embellie de 2006 de 4,4 %, l'année 2007 est marquée par une relative stagnation des intentions d'embauche : 14 079 au lieu de 14 014 en 2006 et 13 421 en 2005. Cette stagnation s'explique essentiellement par les secteurs culture élevage (- 0,6 %) et organisations professionnelles agricoles (- 2,9 %). L'augmentation d'embauche dans le secteur coopératives agricoles (+ 7,9 %) s'explique par les effets "papy boom" et l'évolution de la production agricole.

En tendance l'année 2007 traduit un léger fléchissement sur l'ensemble des secteurs d'activité. Cette situation s'explique par la tendance observée sur le secteur des cultures et élevages qui concentre 59 % de l'ensemble des intentions d'embauche du régime agricole. Pour le secteur des travaux forestiers, l'année 2007 s'inscrit dans la tendance à la hausse observée depuis 2005 après les effets négatifs de la tempête de 1999.



## DEPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE

## 1 - Les déclarations par activités économiques

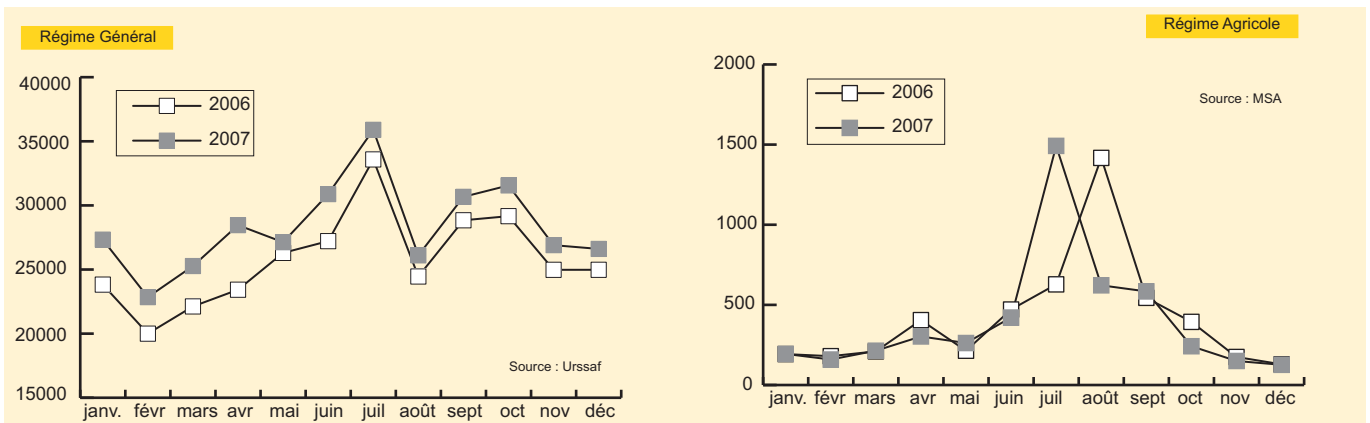
Source Urssaf-MSA

ACTIVITES DU REGIME GENERAL	2007		Variation(%) 2007/2006
	Nombre	Structure(%)	
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PECHE	28	n.s.	n.s.
INDUSTRIE	7 450	2.2	+ 7.5
dont : Industries agro-alimentaires	1 748	0.5	+ 7.1
Industrie papier-carton, imprimerie, édition	1 380	0.4	- 4.3
CONSTRUCTION	6 872	2.0	+ 0.9
COMMERCE	18 633	5.5	+ 11.3
dont : Com. de détail & réparations d'articles domestiques	14 559	4.3	+ 14.1
Com. de gros & intermédiaires du commerce	2 710	0.8	+ 4.8
SERVICES	306 271	90.2	+ 10.3
dont : Travail temporaire	187 668	55.2	+ 10.2
Hôtels et restaurants	24 693	7.3	+ 20.1
Services aux entreprises hors travail temporaire	22 424	6.6	+ 13.2
Activités récréatives, culturelles et sportives	22 133	6.5	- 0.6
Santé et action sociales*	17 605	5.2	+ 2.0
Activités associatives	5 715	1.7	+ 6.2
Education*	4 275	1.2	- 0.7
Administration publique*	3 636	1.1	+ 28.9
ACTIVITES INDETERMINEES	404	0.1	- 35.5
<b>ENSEMBLE DU REGIME GENERAL</b>	<b>339 658</b>	<b>100.0</b>	<b>+ 10.0</b>
<b>ACTIVITES DU REGIME AGRICOLE</b>			
Cultures et Elevages	3 104	65.1	- 4.6
Travaux forestiers	207	4.3	+ 6.2
Entreprises de travaux agricoles	694	14.6	+ 0.6
Coopératives agricoles	497	10.4	+ 9.7
Organisations professionnelles agricoles	263	5.5	- 26.7
Activités diverses	4	0.1	- 55.6
<b>ENSEMBLE DU REGIME AGRICOLE</b>	<b>4 769</b>	<b>100.0</b>	<b>- 3.9</b>
<b>TOTAL TOUS REGIMES CONFONDUS</b>	<b>344 427</b>	<b>31.9</b>	<b>+ 8.0</b>

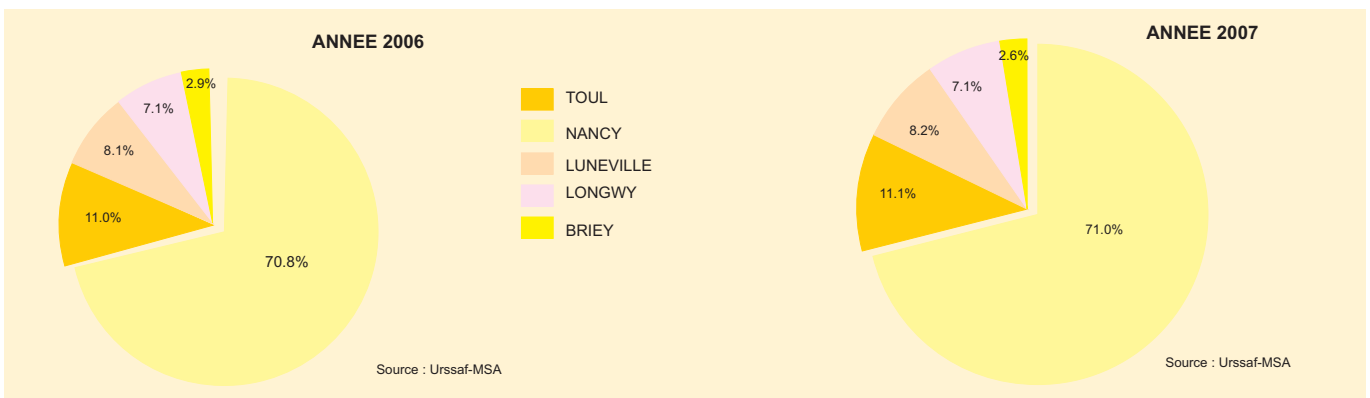
n.s. non significatif

\* Uniquement les déclarations concernant les agents recrutés sur des contrats de droit privé

## 2 - L'évolution mensuelle du nombre de déclarations 2007/2006



## 3 - La part des déclarations par zones d'emploi des régimes général et agricole



**Pour le régime général**, l'Urssaf de Meurthe-et-Moselle a enregistré 339 700 déclarations préalables à l'embauche au cours de l'année 2007, en progression de 10 % par rapport à 2006. Il s'agit de la plus forte hausse de ces cinq dernières années. La Meurthe-et-Moselle est le département lorrain qui enregistre le taux d'évolution annuel des déclarations d'embauche le plus élevé.

**Par secteurs** : les activités de services couvrent 90 % des intentions d'embauche du département et parmi ces services, les déclarations d'embauche relatives aux missions de travail temporaire représentent 55,2 % du volume global des intentions d'embauche. Ces dernières progressent de 10,2 % et expliquent, de par leur poids, la hausse globale du volume d'embauches.

Les intentions d'embauche des services aux entreprises, hors travail temporaire, progressent en 2007 de 13 % après une baisse de 12 % en 2006 : un tiers des intentions d'embauche concerne la mise à disposition et sélection de personnel qui augmentent de 14 % en 2007. Les activités de nettoyage et de sécurité progressent également en 2007 de respectivement 4 % et 13 %.

Parmi les autres activités de services, les déclarations d'embauche progressent dans trois secteurs importants en terme de volume d'embauches :

- les hôtels et restaurants (+ 20,1 %) : 36 % de ces déclarations concernent des embauches pour des activités de traiteurs et organisateurs de réception (en hausse de 30 %). S'ajoute la progression des intentions d'embauche dans la restauration de type traditionnel (+ 5 %) et dans la restauration de type rapide (+ 42 %). En revanche, dans les hôtels touristiques avec restaurant, les intentions d'embauche baissent de 15 % en 2007 après une hausse de 7 % en 2006.
- le domaine de la santé et de l'action sociale (+ 2,0 %) : les différentes structures relevant de la santé (pratiques hospitalières, activités médicales, ambulances....) représentent 30 % des intentions d'embauche de ce secteur et progressent de 12 % en 2007.

- les activités associatives (+ 6,2 %) : cette progression s'explique principalement par la hausse des intentions d'embauche en 2007 dans les organisations associatives.

Dans les activités récréatives, culturelles et sportives, le volume des intentions d'embauche reste soutenu (22 130 déclarations) et ce niveau est stable par rapport à 2006.

Dans l'industrie, le volume global des intentions d'embauche se relève légèrement en 2007 (+ 7,5 %) comme en 2006 (+ 4,1 %) et cette progression s'explique principalement par une hausse des embauches dans les industries agro-alimentaires (+ 7,1 %) et dans les industries des équipements mécaniques (+ 23,6 %).

Dans le commerce, les intentions d'embauche progressent de 11,3 % en 2007, contre une progression de seulement 3,5 % en 2006. Le commerce de détail et la réparation d'articles domestiques représentent 78 % des volumes d'embauche du commerce et progressent de 14,1 %.

Dans la construction, le volume des intentions d'embauche se stabilise par rapport à 2006 (+ 0,9 %) après des années de hausses successives.

**Par zones d'emploi** : la zone d'emploi de Nancy concentre 71 % des déclarations d'embauche, en forte progression (+ 10,6 %). Les intentions d'embauche progressent également sur trois autres zones d'emploi : Toul (+ 12 %), Lunéville (+ 11 %) et Longwy (+ 10 %). Les intentions d'embauche reculent de 2 % sur Briey.

**Pour le régime agricole**, la baisse du nombre de déclarations de (3,9 %) s'ajoute à celles déjà enregistrées de 0,9 % en 2006 et 5,2 % en 2005. Cette baisse est essentiellement constatée dans le secteur cultures élevages (- 4,6 %) et organisations professionnelles agricoles (- 26,7 %). On note une légère amélioration des intentions d'embauche dans le secteur des coopératives agricoles (+ 9,7 %) et des travaux forestiers (+ 6,2 %).

#### 4 - Répartition en pourcentage du volume des intentions d'embauche hors intérim par taille d'entreprise et par type de contrat

Hors missions de travail temporaire, toutes tailles d'entreprises confondues, 80 % des intentions d'embauches sont des contrats à durée déterminée (CDD), 20 % des contrats à durée indéterminée (CDI).

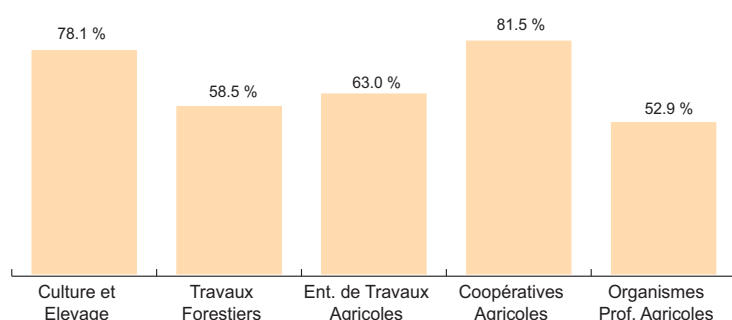
Pour les entreprises de 0 à 19 salariés, la part des intentions d'embauche en CDI est de 23,4 %.

	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
Total des intentions embauche	36.0%	64.0%	100.0%
-----			
<b>Intentions d'embauche de plus d'un mois</b>	<b>45.0%</b>	<b>41.9%</b>	<b>43.0%</b>
CDD de plus d'un mois	21.6%	23.9%	23.0%
CDI*	23.4%	18.0%	20.0%
-----			
<b>CDD de moins d'un mois</b>	<b>55.0%</b>	<b>58.1%</b>	<b>57.0%</b>

\* dont CNE

#### 5 - Nature des contrats créés dans le régime agricole en 2006

##### Part des CDD dans les nouveaux emplois 2006



Comme les années précédentes, les emplois créés en 2006 ont été majoritairement des recrutements à durée déterminée. L'importance du recours aux CDD varie d'un secteur à l'autre (de 53 % dans les organisations professionnelles agricoles à 78 % dans les secteurs cultures et élevage et 82 % dans les coopératives agricoles).

Source : statistique sur les nouveaux emplois issue du tableau de bord de l'emploi agricole (ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année).

## DEPARTEMENT DE LA MEUSE

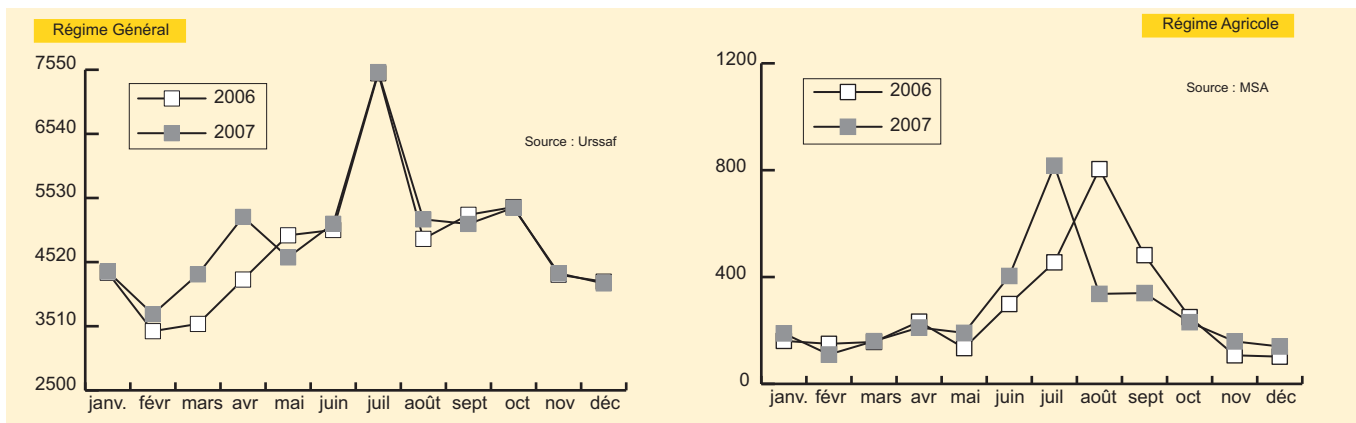
## 1 - Les déclarations par activités économiques

Source Urssaf-MSA

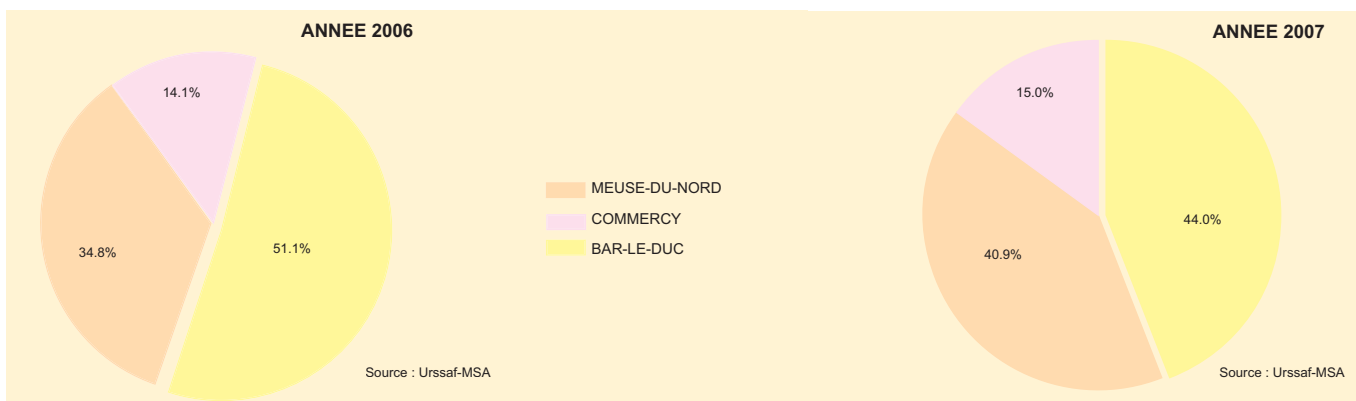
ACTIVITES DU REGIME GENERAL	2007		Variation(%) 2007/2006
	Nombre	Structure(%)	
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PECHE	120	0.2	+ 41.2
INDUSTRIE	2 644	4.5	+ 9.4
<i>dont</i> : Industries agro-alimentaires	1 060	1.8	+ 9.5
Métallurgie, travail des métaux	401	0.7	+ 15.6
CONSTRUCTION	1 601	2.7	- 8.3
COMMERCE	3 978	6.7	+ 6.7
<i>dont</i> : Com. de détail & réparations d'articles domestiques	3 074	5.2	+ 8.3
Com. de gros & intermédiaires du commerce	629	1.1	+ 4.0
SERVICES	50 676	85.8	+ 3.3
<i>dont</i> : Travail temporaire	36 876	62.4	- 0.6
Hôtels et restaurants	3 453	5.8	+ 38.1
Santé et action sociale	2 857	4.8	+ 11.0
Activités récréatives, culturelles et sportives	1 808	3.1	+ 11.9
Administration publique*	1 363	2.3	+ 9.7
Services aux entreprises hors travail temporaire	1 032	1.7	+ 17.4
Activités associatives	920	1.6	- 9.8
ACTIVITES INDETERMINEES	58	0.1	- 25.6
<b>ENSEMBLE DU REGIME GENERAL</b>	<b>59 082</b>	<b>100.0</b>	<b>+ 3.4</b>
<b>ACTIVITES DU REGIME AGRICOLE</b>			
Cultures et Elevages	2 352	71.5	- 2.8
Travaux forestiers	411	12.5	+ 7.0
Entreprises de travaux agricoles	222	6.7	+ 3.3
Coopératives agricoles	131	4.0	+ 1.6
Organisations professionnelles agricoles	153	4.6	+ 1.3
Activités diverses	20	0.6	- 44.4
<b>ENSEMBLE DU REGIME AGRICOLE</b>	<b>3 289</b>	<b>100.0</b>	<b>- 1.3</b>
<b>TOTAL TOUS REGIMES CONFONDUS</b>	<b>62 371</b>	<b>5.8</b>	<b>+ 3.2</b>

\* Uniquement les déclarations concernant les agents recrutés sur des contrats de droit privé

## 2 - L'évolution mensuelle du nombre de déclarations 2007/2006



## 3 - La part des déclarations par zones d'emploi des régimes général et agricole



**Pour le régime général**, 59 000 déclarations d'embauche ont été enregistrées dans le département. L'évolution des intentions d'embauche est en léger recul en 2007 : + 3,5 % contre + 5 % en 2006. La Meuse est le département Lorrain qui enregistre le taux d'évolution annuel des déclarations d'embauche le plus faible.

**Par secteurs** : la Meuse est également le seul département lorrain qui connaît une légère baisse des déclarations d'embauche relatives aux missions de travail temporaire (- 0,6 %). En 2006, ces missions avaient progressé de 9,6 %. Elles représentent 62,4 % du volume global des intentions d'embauche et elles expliquent en grande partie la moindre progression du total des déclarations du département.

L'ensemble des activités de services couvre 85,8 % des intentions d'embauche du département. Hors missions de travail temporaire, trois activités de services progressent fortement en 2007 :

- les hôtels et restaurants avec une hausse de 38,1 % qui concerne principalement la restauration de type traditionnel qui représente 61,1 % des intentions d'embauche de ce secteur ;

- le domaine de la santé et de l'action sociale (+ 11,0 %) : les différentes structures relevant de la santé (pratiques hospitalières, activités médicales, ambulances...) représentent la moitié des intentions d'embauche de ce secteur et progressent de 6,2 % en 2007.

- les activités récréatives, culturelles et sportives avec une hausse de 11,9 % qui concerne principalement les activités artistiques pour lesquelles le volume d'embauche a progressé de 43 % en 2007.

Les déclarations d'embauche directes (hors interim) de l'industrie progressent en Meuse avec un taux d'évolution de 9,4 %, le plus élevé de la région Lorraine. Après une année 2006 en retrait pour l'industrie agro-alimentaire, en 2007, une reprise des intentions d'embauche s'amorce avec une évolution annuelle de 9,5 %. La métallurgie et le travail des métaux progressent également de 15,6 %.

Les intentions d'embauche du commerce progressent dans la Meuse

de 6,7 %. Le commerce de détail et la réparation d'articles domestiques représentent 77,3 % du volume des embauches et, pour ce secteur, les intentions d'embauche augmentent de 8,3 %.

A l'inverse, dans le secteur de la construction, les déclarations d'embauche directes (hors interim) connaissent la plus forte baisse de la région (- 8,3 %). Contrairement à l'année précédente, les déclarations d'embauche des travaux de maçonnerie générale diminuent de 3,4 %, les travaux d'installation électriques de 19,5 %. Ces deux secteurs représentent 30 % des déclarations d'embauche de la construction.

**Par zones d'emploi** : le volume de déclarations d'embauche baisse dans la zone d'emploi de Bar-le-duc (- 11,5 %). Pour la deuxième année consécutive, la hausse des intentions d'embauche est soutenue dans la zone d'emploi de Verdun (+ 22,0 %) et également dans celle de Commercy (+ 16,5 %).

**Pour le régime agricole**, la diminution de 1,3 % du nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) constatée entre 2006 et 2007 sur le département de la Meuse est relative. En effet, si nous comparons 2007 à 2005, nous observons une stabilité des DPAE. La saisonnalité des activités agricoles du département justifie la variation mensuelle du nombre de DPAE ; près de la moitié se situe sur le second trimestre de l'année.

En 2007, sept DPAE sur dix concernent le secteur d'activité de cultures et élevages et une sur dix celui des travaux forestiers.

Pour ces deux secteurs d'activité, sur une année, le nombre de DPAE diminue de près de 3 % en cultures et élevages alors qu'il progresse de 7 % pour les travaux forestiers.

#### 4 - Répartition en pourcentage du volume des intentions d'embauche hors intérim par taille d'entreprise et par type de contrat

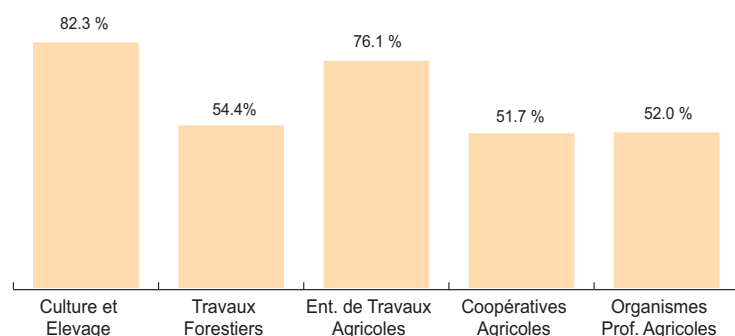
Hors missions de travail temporaire, toutes tailles d'entreprises confondues, 97 % des intentions d'embauches sont des contrats à durée déterminée (CDD), 3 % des contrats à durée indéterminée (CDI). Pour les entreprises de 0 à 19 salariés, la part des intentions d'embauche en CDI est de 4 %.

	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
Total des intentions embauche	46.0%	54.0%	100.0%
<b>Intentions d'embauche de plus d'un mois</b>	<b>52.6%</b>	<b>55.3%</b>	<b>54.1%</b>
CDD de plus d'un mois	30.5%	37.1%	34.1%
CDI*	4.1%	2.3%	2.9%
<b>CDD de moins d'un mois</b>	<b>47.4%</b>	<b>44.7%</b>	<b>45.9%</b>

\* dont CNE

#### 5 - Nature des contrats créés dans le régime agricole en 2006

##### Part des CDD dans les nouveaux emplois 2006



Comme les années précédentes les emplois créés en 2006 ont été majoritairement des recrutements à durée déterminée. L'importance du recours aux CDD varie d'un secteur à l'autre (de 52 % dans les organisations professionnelles agricoles et coopératives agricoles à 82 % dans le secteur cultures et élevages).

Source : statistique sur les nouveaux emplois issue du tableau de bord de l'emploi agricole (ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année).

## DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

## 1 - Les déclarations par activités économiques

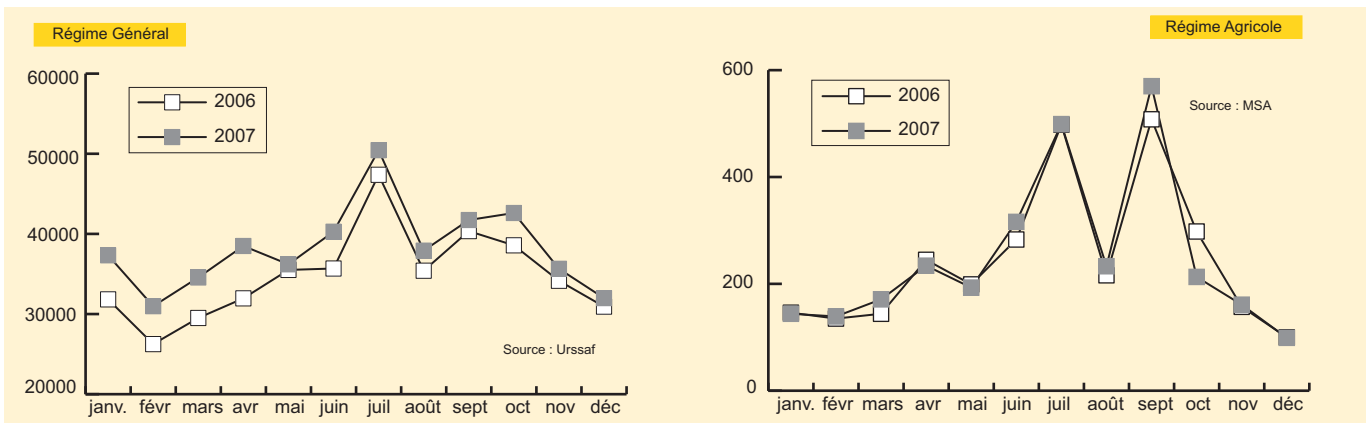
Source Urssaf-MSA

ACTIVITES DU REGIME GENERAL	2007		Variation(%) 2007/2006
	Nombre	Structure(%)	
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PECHE	55	n.s.	- 9.8
INDUSTRIE	14 893	3.2	+ 0.4
<i>dont</i> : Industries agro-alimentaires	3 239	0.7	- 8.7
Métallurgie, travail des métaux	2 177	0.5	+ 9.4
CONSTRUCTION	11 779	2.6	+ 1.8
COMMERCE	26 607	5.8	+ 11.1
<i>dont</i> : Com. de détail & réparations d'articles domestiques	20 835	4.5	+ 13.3
Com. de gros & intermédiaires du commerce	3 585	0.8	+ 6.0
SERVICES	403 632	88.0	+ 10.3
<i>dont</i> : Travail temporaire	283 597	61.9	+ 9.6
Services aux entreprises hors travail temporaire	20 634	4.5	+ 23.2
Activités récréatives, culturelles et sportives	19 718	4.3	+ 9.9
Santé et action sociale*	21 388	4.7	+ 10.4
Hôtels et restaurants	16 466	3.6	- 2.9
Administration publique*	8 136	1.8	+ 21.3
Activités associatives	4 380	1.0	- 14.5
Education*	3 685	0.8	- 8.8
ACTIVITES INDETERMINEES	1 206	0.3	- 3.9
<b>ENSEMBLE DU REGIME GENERAL</b>	<b>458 172</b>	<b>100.0</b>	<b>+ 9.7</b>
<b>ACTIVITES DU REGIME AGRICOLE</b>			
Cultures et Elevages	1 682	56.6	+ 2.7
Travaux forestiers	169	5.7	+ 3.0
Entreprises de travaux agricoles	531	17.9	- 0.7
Coopératives agricoles	291	9.8	- 6.7
Organisations professionnelles agricoles	277	9.3	+ 32.5
Activités diverses	22	0.7	- 69.4
<b>ENSEMBLE DU REGIME AGRICOLE</b>	<b>2 972</b>	<b>100.0</b>	<b>+ 1.5</b>
<b>TOTAL TOUS REGIMES CONFONDUS</b>	<b>461 144</b>	<b>42.7</b>	<b>+ 9.7</b>

n.s. non significatif

\* Uniquement les déclarations concernant les agents recrutés sur des contrats de droit privé

## 2 - L'évolution mensuelle du nombre de déclarations 2007/2006



## 3 - La part des déclarations par zones d'emploi des régimes général et agricole



**Pour le régime général**, la hausse du nombre d'intentions d'embauche formulées par les entreprises du département s'est poursuivie en 2007.

En effet, les employeurs ont déclaré près de 458 200 embauches en 2007, soit une hausse de 9,7 % par rapport à l'année précédente. Pour mémoire, l'évolution annuelle 2005/2006 s'était élevée à 4,1 %.

Le travail temporaire explique largement cette hausse qui a concerné 62 % des embauches en 2007 comme en 2006. Le nombre de missions s'est accru de 9,6 %.

Toutefois, certains secteurs enregistrent un regain de l'emploi, abstraction faite des missions d'intérim.

6 570 embauches concernent les services aux particuliers, leur nombre ayant été quasiment multiplié par trois entre 2006 et 2007. Le commerce de détail poursuit sa hausse de 13 %, celui de la santé et action sociale augmente de 10 % (la hausse n'était que de 3 % entre 2005 et 2006) ; les activités récréatives, culturelles et sportives évoluent de + 10 % sur un an. Le secteur de l'administration et des collectivités augmente de 21 % et celui des transports de 19 %.

En revanche, la dégradation de l'emploi dans le secteur de l'Industrie se poursuit, en particulier dans les industries agricoles et alimentaires (- 9 %) et celui des industries des équipements mécaniques (- 4 %).

Certaines activités de services ont également enregistré une baisse des intentions d'embauches : les activités associatives et extra-territoriales (- 15 %), les hôtels et restaurants (-3 %), le conseil et assistance (- 4 %) et l'éducation (- 9 %).

Au cours de l'année 2007, les embauches se sont surtout concentrées sur la zone d'emploi de Metz (178 500 soit 39 % du volume départemental), en augmentation de 15 % par rapport à l'année 2006. Cette hausse a également profité aux autres zones d'emplois, en particulier celles du Bassin Houiller et de Sarreguemines.

Représentant un quart des embauches en Moselle, la zone d'emplois de Thionville enregistre une légère baisse entre 2006 et 2007 (- 3 %).

**Dans le régime agricole**, après une forte augmentation en 2006, les intentions d'embauche pour le département de la Moselle sont relativement stables (+ 1,5 %) avec toutefois des évolutions plus marquées dans le secteur cultures et élevages (+ 2,7 %) et organisations professionnelles agricoles (+ 32,5 %).

#### 4 - Répartition en pourcentage du volume des intentions d'embauche hors intérim par taille d'entreprise et par type de contrat

Hors missions de travail temporaire, toutes tailles d'entreprises confondues, 62 % des intentions d'embauches sont des contrats à durée déterminée (CDD), 38 % des contrats à durée indéterminée (CDI).

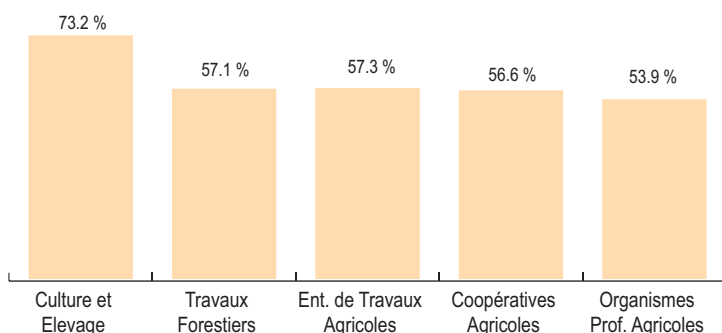
Pour les entreprises de 0 à 19 salariés, la part des intentions d'embauche en CDI est de 44 %.

	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
Total des intentions embauche	34.0%	66.0%	100.0%
<b>Intentions d'embauche de plus d'un mois</b>	<b>61.7%</b>	<b>54.2%</b>	<b>56.8%</b>
CDD de plus d'un mois	25.4%	27.6%	26.8%
CDI*	43.8%	34.5%	37.9%
<b>CDD de moins d'un mois</b>	<b>38.3%</b>	<b>45.8</b>	<b>43.2%</b>

\* dont CNE

#### 5 - Nature des contrats créés dans le régime agricole en 2006

##### Part des CDD dans les nouveaux emplois 2006



Comme les années précédentes les emplois créés en 2006 ont été majoritairement des recrutements à durée déterminée. L'importance du recours aux CDD varie d'un secteur à l'autre (de 54 % dans les organisations professionnelles agricoles à 73 % dans le secteur cultures et élevages).

Source : statistique sur les nouveaux emplois issue du tableau de bord de l'emploi agricole (ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année).

DEPARTEMENT DES VOSGES

1 - Les déclarations par activités économiques

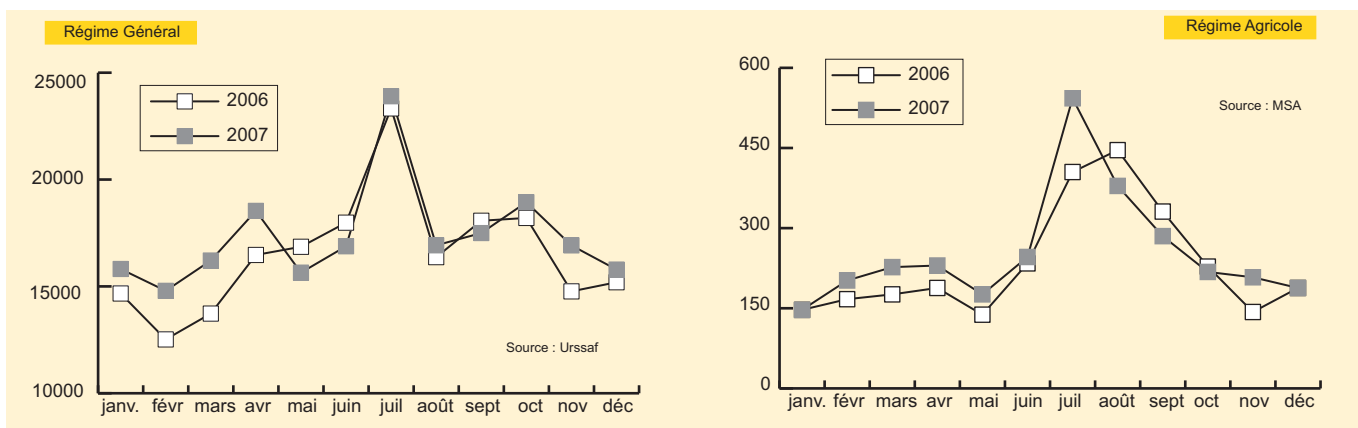
Source Urssaf-MSA

ACTIVITES DU REGIME GENERAL	2007		Variation(%) 2007/2006
	Nombre	Structure(%)	
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PECHE	24	n.s.	- 22.6
INDUSTRIE	6 366	3.1	- 3.1
<i>dont</i> : Industries agro-alimentaires	1 957	0.9	+ 3.0
Industrie papier-carton, imprimerie, édition	1 210	0.6	- 10.9
CONSTRUCTION	4 281	2.0	+ 7.9
COMMERCE	9 351	4.5	+ 8.5
<i>dont</i> : Com. de détail & réparations d'articles domestiques	7 354	3.5	+ 9.3
Com. de gros & intermédiaires du commerce	1 163	0.6	+ 4.0
SERVICES	187 564	90.2	+ 5.0
<i>dont</i> : Travail temporaire	144 541	68.5	+ 2.3
Services aux entreprises hors travail temporaire	10 178	4.9	+ 13.7
Hôtels et restaurants	9 834	4.7	+ 18.1
Santé et action sociale*	6 201	3.0	+ 25.5
Administration publique*	4 833	2.3	+ 7.9
Activités récréatives, culturelles et sportives	3 539	1.7	+ 24.9
Activités associatives	2 058	1.0	+ 15.3
ACTIVITES INDETERMINEES	250	0.1	- 30.7
<b>ENSEMBLE DU REGIME GENERAL</b>	<b>207 836</b>	<b>100.0</b>	<b>+ 4.9</b>
<b>ACTIVITES DU REGIME AGRICOLE</b>			
Cultures et Elevages	1 232	40.4	+ 11.3
Travaux forestiers	458	15.0	+ 0.2
Entreprises de travaux agricoles	240	7.9	+ 16.5
Coopératives agricoles	779	22.6	+ 14.7
Organisations professionnelles agricoles	330	10.8	- 1.5
Activités diverses	10	0.3	+ 42.9
<b>ENSEMBLE DU REGIME AGRICOLE</b>	<b>3 049</b>	<b>100.0</b>	<b>+ 9.2</b>
<b>TOTAL TOUS REGIMES CONFONDUS</b>	<b>210 885</b>	<b>19.5</b>	<b>+ 4.9</b>

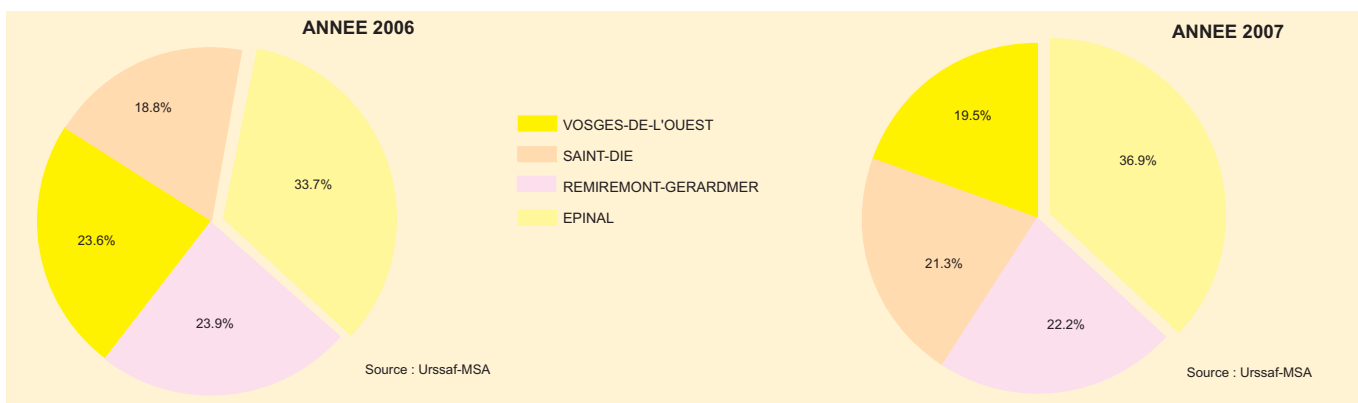
n.s. non significatif

\* Uniquement les déclarations concernant les agents recrutés sur des contrats de droit privé

2 - L'évolution mensuelle du nombre de déclarations 2007/2006



3 - La part des déclarations par zones d'emploi des régimes général et agricole



**Pour le régime général**, 207 800 déclarations préalables à l'embauche ont été réalisées en 2007 par les employeurs du département. Les intentions d'embauche progressent plus fortement en 2007 (+ 4,9 %) qu'en 2006 (+ 0,1 %) mais cette hausse reste toutefois en dessous de la progression proche de 10 % en Meurthe-et-Moselle et en Moselle. Les missions d'intérim ne progressent que de 2,3 % et expliquent en grande partie cette situation. La part des missions d'intérim dans le total des intentions d'embauche reste élevée (68,5 %).

**Par secteurs** : dans les services hors travail temporaire, pour la cinquième année consécutive, les déclarations d'embauche des hôtels restaurant progressent (+ 18,1 %). Cette amélioration concerne principalement la restauration de type rapide (+ 25,5 %) ainsi que les autres hébergements touristiques (+ 47,1 %). En revanche, les déclarations d'embauche diminuent, pour la deuxième année consécutive, de 10,2 % pour les hôtels touristiques avec restaurant.

Les services aux entreprises hors travail temporaire progressent fortement notamment dans les activités de sélection et mise à disposition de personnel (+ 16,7 %) et dans les activités de nettoyage (+ 5,7 %).

Le domaine de la santé et de l'action sociale progresse en 2007 de 25,5 %. Les différentes structures relevant de la santé (pratiques hospitalières, activités médicales, ambulances...) représentent 42,0 % des intentions d'embauche de ce secteur et progressent de 32,2 % en 2007.

Après une année de légère hausse en 2006, les déclarations d'embauche directes (hors intérim) des industries vosgiennes reculent de 3,1 % contrairement aux industries des autres départements lorrains. Cette baisse touche les secteurs traditionnellement indus-

triels dans les Vosges : l'industrie textile et l'industrie du papier carton et de l'imprimerie. A l'inverse, l'industrie agro-alimentaire progresse en 2007 de 3,0 %.

Comme en 2006, l'activité du commerce reste soutenue en terme d'intentions d'embauche avec une progression annuelle de 8,5 %. Le commerce de détail représente 78,6 % des déclarations d'embauche du commerce et sa progression de 9,3 % explique la progression globale de cette activité.

Le département des Vosges est celui qui enregistre la plus forte augmentation des intentions d'embauche directes (hors intérim) de la construction (+ 7,9 % contre une moyenne régionale de + 1,8 %). Les déclarations d'embauche des travaux de maçonnerie générale progressent de 26,0 % en 2007 et représentent un quart des intentions d'embauche de la construction.

**Par zones d'emploi** : pour la cinquième année consécutive, la zone d'emploi de Saint-Dié progresse en terme de déclarations d'embauche (+ 19,1 %). La zone d'emploi d'Epinal est également en progression (+ 15,2 %). Les deux autres zones d'emploi du département connaissent une baisse en 2007, de respectivement 2,3 % pour Remiremont et 13,9 % pour les Vosges de l'Ouest. Cette dernière zone avait connu auparavant deux années de progression des intentions d'embauche.

**Dans le régime agricole**, pour la troisième année consécutive, les intentions d'embauche dans le régime agricole ont augmenté : 9,2 % contre 5 % en 2006 et 3,7 % en 2005.

Les hausses les plus fortes concernent le secteur cultures et élevages + 11,3 % et les coopératives agricoles + 14,7 %.

#### 4 - Répartition en pourcentage du volume des intentions d'embauche hors intérim par taille d'entreprise et par type de contrat

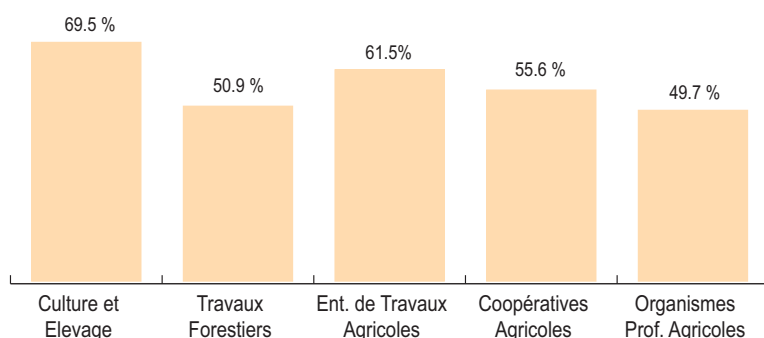
Hors missions de travail temporaire, toutes tailles d'entreprises confondues, 91 % des intentions d'embauches sont des contrats à durée déterminée (CDD), 9 % des contrats à durée indéterminée (CDI). Pour les entreprises de 0 à 19 salariés, la part des intentions d'embauche en CDI est de 11 %.

	0 à 19 salariés	20 salariés ou plus	Total
Total des intentions embauche	39.0%	61.0%	100.0%
<b>Intentions d'embauche de plus d'un mois</b>	<b>59.1%</b>	<b>57.0%</b>	<b>57.8%</b>
CDD de plus d'un mois	35.2%	38.0%	36.9%
CDI*	10.7%	7.5%	8.7%
<b>CDD de moins d'un mois</b>	<b>40.9%</b>	<b>43.0%</b>	<b>42.2%</b>

\* dont CNE

#### 5 - Nature des contrats créés dans le régime agricole en 2006

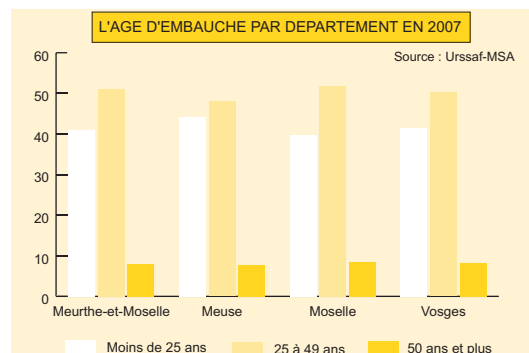
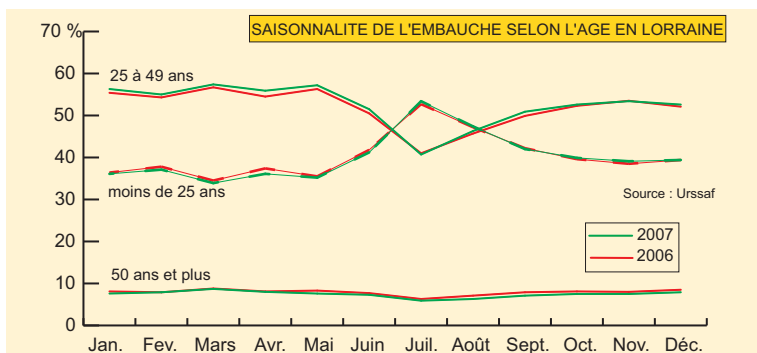
Part des CDD dans les nouveaux emplois 2006



Comme les années précédentes les emplois créés en 2006 ont été majoritairement des recrutements à durée déterminée. L'importance du recours aux CDD varie d'un secteur à l'autre (de 50 % dans les organisations professionnelles agricoles à 70 % dans le secteur cultures et élevages).

Source : statistique sur les nouveaux emplois issue du tableau de bord de l'emploi agricole (ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année).

## L'AGE D'EMBAUCHE



Source Urssaf	Meurthe-et-Moselle		Meuse		Moselle		Vosges		Lorraine	
	Nbre	07/06 en %	Nbre	07/06 en %	Nbre	07/06 en %	Nbre	07/06 en %	Nbre	07/06 en %
moins de 25 ans	138 930	+ 10.8	26 238	+ 2.8	182 594	+ 10.1	86 056	+ 4.1	433 818	+ 8.6
25 à 49 ans	174 430	+ 8.1	29 043	+ 2.8	237 371	+ 8.7	106 685	+ 4.4	547 529	+ 7.3
50 ans et plus	26 298	+ 18.3	3 801	+ 14.6	38 207	+ 14.8	15 095	+ 13.4	83 401	+ 15.6
<b>Ensemble</b>	<b>339 658</b>	<b>+ 10.0</b>	<b>59 082</b>	<b>+ 3.5</b>	<b>458 172</b>	<b>+ 9.7</b>	<b>207 836</b>	<b>+ 4.9</b>	<b>1 064 748</b>	<b>+ 8.5</b>

Source MSA	Meurthe-et-Moselle		Meuse		Moselle		Vosges		Lorraine	
	Nbre	07/06 en %	Nbre	07/06 en %	Nbre	07/06 en %	Nbre	07/06 en %	Nbre	07/06 en %
moins de 25 ans	2 658	- 0.8	1 687	- 2.0	1 509	+ 2.2	1 713	+ 8.1	7 567	+ 1.4
25 à 49 ans	1 675	- 6.7	1 250	+ 2.0	1 104	- 2.3	1 129	+ 12.3	5 158	+ 0.0
50 ans et plus	436	- 10.1	352	- 9.0	359	+ 11.5	207	+ 3.0	1 354	- 2.9
<b>Ensemble</b>	<b>4 769</b>	<b>- 3.9</b>	<b>3 289</b>	<b>- 1.3</b>	<b>2 972</b>	<b>+ 1.5</b>	<b>3 049</b>	<b>+ 9.2</b>	<b>14 079</b>	<b>+ 0.5</b>

Pour le régime général, l'augmentation des intentions d'embauche a profité à toutes les tranches d'âge au niveau régional et départemental.

L'accroissement oscille entre 2,8 et 18,3 % d'un département à l'autre, avec une moyenne régionale de + 8,6 % pour les moins de 25 ans, + 7,3 % pour les 25-49 ans et + 15,6 % pour les 50 ans et plus.

Il convient de noter que, comme en 2004, 2005 et 2006, les 50 ans et plus enregistrent la plus forte évolution entraînant la hausse de leur part (7,8 % contre 7 % en 2006).

La majorité des déclarations d'intentions d'embauche concerne toujours les 25-49 ans (51,4 %), en légère diminution toutefois. Les moins de 25 ans représentent près de 41 % des intentions d'embauche.

La saisonnalité des embauches se répète d'année en année avec un pic estival pour les moins de 20 ans, une diminution pour les 25-49

ans durant cette période et une quasi-uniformité sur l'année pour les 50 ans et plus.

Pour le régime agricole, la très légère augmentation globale du nombre d'intentions d'embauche en Lorraine n'a pas profité aux 50 ans et plus (- 2,9 %) compte tenu de la baisse de déclarations en Meurthe et Moselle (- 10,1 %) et en Meuse (- 9,0 %) dans cette tranche d'âge. La nouvelle hausse importante de la Moselle dans cette tranche d'âge (11,5 %) ne compense pas ces deux diminutions. En moyenne régionale, les moins de 25 ans évoluent positivement par rapport à 2006 (1,4 %), alors que les 25-29 ans sont stables (à noter toutefois que cette tranche évolue de plus de 12 % dans les Vosges).

En conséquence, seuls les moins de 25 ans voient leur part augmenter par rapport à l'an dernier (+ 0,5 point) ; les deux autres tranches voient de ce fait leur part dans la DPAE diminuer.

## L'EMBAUCHE PAR SEXE

	Meurthe et Moselle		Meuse		Moselle		Vosges		Lorraine	
	Urssaf	Msa	Urssaf	Msa	Urssaf	Msa	Urssaf	Msa	Urssaf	Msa
Hommes	63.7	61.5	65.2	70.0	60.2	69.2	64.2	60.3	62.5	64.8
Femmes	36.3	38.5	34.8	30.0	39.8	30.8	35.8	39.7	37.5	35.2

## L'EMBAUCHE PAR SEXE ET PAR SECTEURS D'ACTIVITE

Urssaf	Meurthe et Moselle		Meuse		Moselle		Vosges		Lorraine	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Total hors intérim dont</b>	<b>36.5</b>	<b>59.9</b>	<b>26.8</b>	<b>58.3</b>	<b>30.3</b>	<b>50.0</b>	<b>20.7</b>	<b>48.4</b>	<b>30.2</b>	<b>53.2</b>
Commerce	3.5	9.0	4.0	11.9	3.7	8.9	2.5	8.1	3.4	8.9
Industrie	2.5	1.6	4.3	4.7	3.6	2.7	3.0	3.3	3.2	2.6
Construction	30.	0.4	3.9	0.6	4.0	0.4	30.	0.4	3.4	0.4
Services	27.5	48.7	14.4	40.5	18.5	37.6	12.0	36.4	19.9	41.0
<b>Intérim</b>	<b>63.5</b>	<b>40.1</b>	<b>73.2</b>	<b>41.7</b>	<b>69.7</b>	<b>50.0</b>	<b>79.3</b>	<b>51.6</b>	<b>69.8</b>	<b>46.8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

## L'EMBAUCHE PAR SEXE

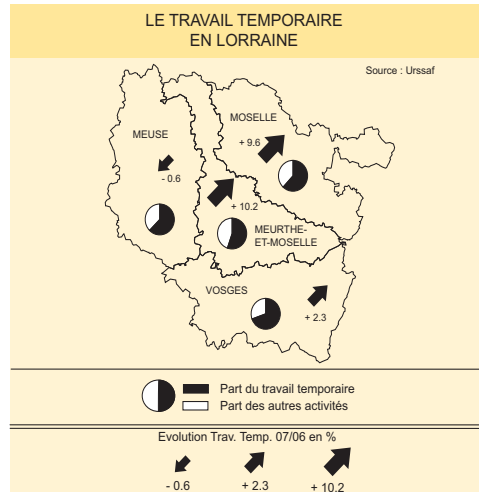
A nouveau en 2007, les intentions d'embauche concernent majoritairement les hommes dans les deux régimes. Ce résultat s'explique par la part élevée des intentions d'embauche des hommes dans l'intérim (70,0 % contre 47,0 % pour les femmes) ; ce secteur concentre 61,3 % des DPAE. La répartition sectorielle des intentions d'embauche reste identique aux années passées. Les femmes sont plus nom-

breuses dans les services avec 41 % d'intentions d'embauche (19,9 % pour les hommes). Le constat est similaire pour les déclarations d'embauche dans le commerce (8,9 % de femmes et 3,4 % d'hommes).

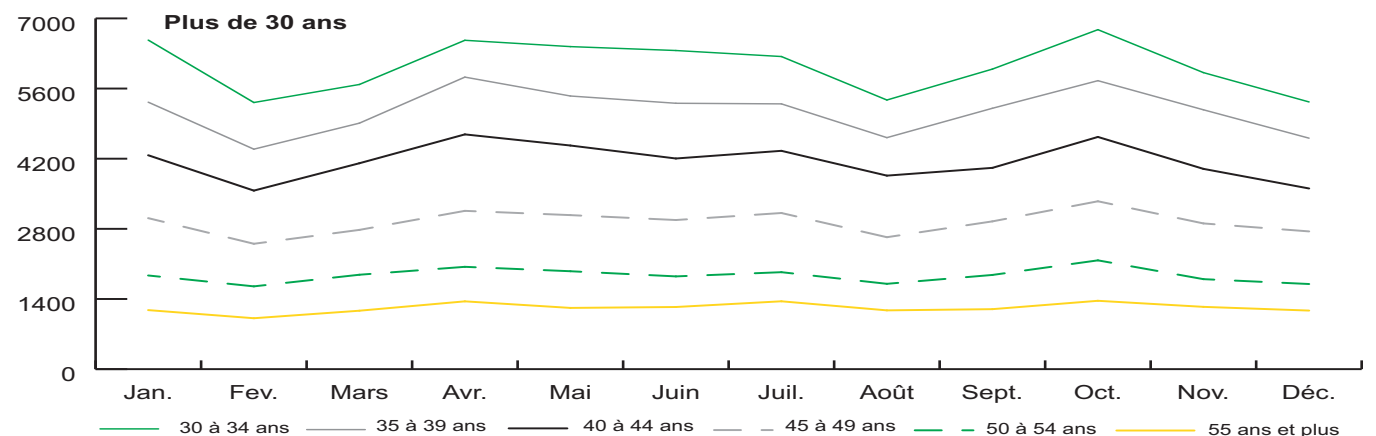
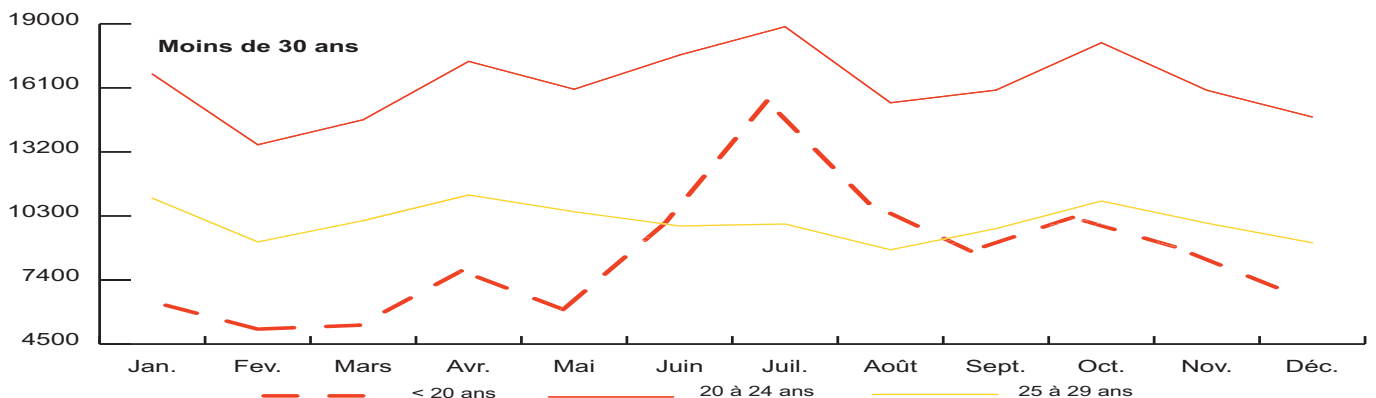
Dans le secteur de la construction, les embauches concernent essentiellement les hommes.

## LE TRAVAIL TEMPORAIRE

En 2007, pour le régime général, 652 700 déclarations d'embauche ressortent du travail temporaire, soit 7,4 % de plus qu'en 2006. Cette progression s'observe dans tous les départements lorrains à des degrés divers (voir carte) à l'exception de la Meuse où les intentions d'embauche diminuent de 0,6 % après la forte augmentation de 2006. Les missions d'intérim pèsent ainsi fortement sur le volume annuel d'embauche. 61,3 % du volume annuel régional revient aux missions d'intérim. Ce chiffre atteint un maximum dans les Vosges avec 69,6 % du total des déclarations de l'année, en passant par un minimum en Meurthe-et-Moselle (55,2 %). La Meuse et la Moselle se situant près de la moyenne régionale avec une part de l'intérim respectivement égale à 62,4 % et 61,9 %.



Les missions d'intérim restent concentrées dans le secteur de l'industrie (54,3 %), principalement dans les industries de biens intermédiaires (27,9 %) et l'industrie automobile (6,6 %). Avec 18,9 % des missions en emploi équivalent temps plein sur l'année, la construction est le second secteur utilisateur. La part des femmes progresse (37,5 %) mais demeure minoritaire. Les moins de 30 ans sont toujours majoritaires avec 56,2 % des emplois en équivalent temps plein sur l'année. (source : Unédic 2006)



En 2007, la saisonnalité d'embauche des 20-24 ans est comparable à 2006. En effet, après une diminution entre janvier et février, la courbe est en évolution constante jusqu'en juillet où elle est à son maximum. Il ne s'agit pas seulement d'un décalage d'embauche du mois d'août en juillet puisqu'on observe une progression de près de 3 500 déclarations sur juillet-août. Entre 30 et 44 ans, la saisonnalité d'embauche est similaire :

elle diminue entre janvier et février, progresse jusqu'en avril, chute légèrement pendant la période estivale, augmente à nouveau en automne et décline une nouvelle fois à la période hivernale.

Pour les plus de 50 ans, il n'y a quasiment pas de saisonnalité du recours au travail temporaire, à l'image de l'absence de saisonnalité des déclarations d'embauche.

## REGARD SUR ...

## ... Répartition en pourcentage du volume des intentions d'embauche hors intérim (Régime Général)

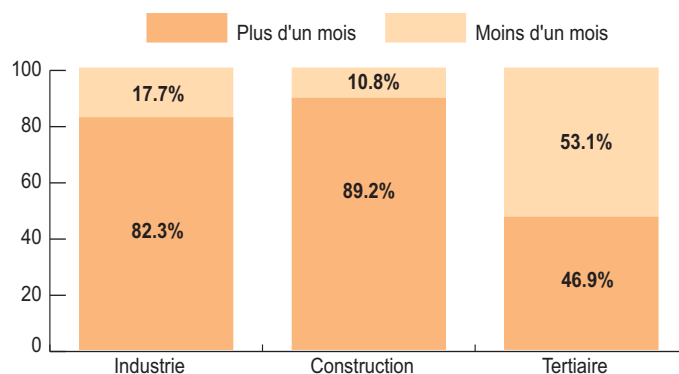
2007	Industrie			Construction			Tertiaire			Total		
	0 à 19 sal.	20 salariés ou plus	Total	0 à 19 sal.	20 salariés ou plus	Total	0 à 19 sal.	20 salariés ou plus	Total	0 à 19 sal.	20 salariés ou plus	Total
Total des intentions d'embauches	35%	65%	100%	74%	26%	100%	34%	66%	100%	36%	64%	100%
<b>Intentions d'embauches de plus d'un mois</b>	<b>78%</b>	<b>85%</b>	<b>82%</b>	<b>88%</b>	<b>92%</b>	<b>89%</b>	<b>48%</b>	<b>46%</b>	<b>47%</b>	<b>55%</b>	<b>50%</b>	<b>52%</b>
CDD de plus d'un mois	36%	43%	40%	44%	39%	43%	22%	27%	25%	26%	28%	27%
CDI*	42%	42%	42%	44%	53%	46%	25%	20%	22%	29%	22%	25%
<b>CDD moins d'un mois</b>	<b>22%</b>	<b>15%</b>	<b>18%</b>	<b>12%</b>	<b>8%</b>	<b>11%</b>	<b>52%</b>	<b>54%</b>	<b>53%</b>	<b>45%</b>	<b>50%</b>	<b>48%</b>

\*dont CNE

En Lorraine, hors missions de travail temporaire et toutes tailles d'entreprises confondues, 75 % des intentions d'embauches sont des contrats à durée déterminée (CDD) et 25 % des contrats à durée indéterminée (CDI). Pour les entreprises de 0 à 19 salariés, la part des intentions d'embauche en CDI est de 29 %.

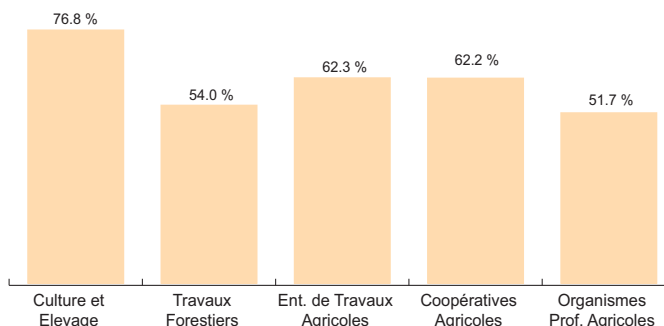
Par secteur d'activité, c'est dans l'industrie que le recours à des contrats de plus d'un mois est le plus élevé (82 %) et c'est dans le tertiaire (hors intérim) que ce recours est le plus faible (47 %). Le tertiaire fait appel à des CDD de moins d'un mois pour plus de la moitié de ses intentions d'embauche.

## Embauches hors intérim



## PART DES CDD DANS LES NOUVEAUX EMPLOIS 2006 (Régime Agricole)

Comme les années précédentes les emplois créés en 2006 ont été majoritairement des recrutements à durée déterminée. L'importance du recours aux CDD varie d'un secteur à l'autre (de 52 % dans les organisations professionnelles agricoles à 77 % dans le secteur cultures et élevages).



Source : statistique sur les nouveaux emplois issue du tableau de bord de l'emploi agricole (ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année).

## NOTE METHODOLOGIQUE



### SOURCE : LA DÉCLARATION UNIQUE D'EMBAUCHE

La loi du 31 décembre 1992, en modifiant les articles L 320 et L 620-3 du code du travail a rendu obligatoire pour les employeurs de tous les départements de France, la déclaration préalable à l'embauche à compter du 1er septembre 1993, date à laquelle l'inobservation de cette formalité fait l'objet de sanctions pénales. Ce processus s'insère dans le dispositif de lutte contre les différentes formes de travail et d'emploi irréguliers.

Pour simplifier les démarches administratives des employeurs, la Déclaration Unique d'Embauche leur permet de procéder, en une seule fois et en un seul imprimé, aux diverses formalités d'embauche :

- la déclaration préalable à l'embauche (Urssaf ou MSA) ;
- la déclaration d'une première embauche (Urssaf ou MSA) ;
- la demande d'immatriculation à un régime de sécurité sociale (CPAM ou MSA) ;
- la demande d'affiliation au régime d'Assurance-Chômage (ASSEDIC ou MSA) ;
- la demande d'adhésion à un centre de médecine du travail et la déclaration d'embauche auprès du centre de médecine du travail ;
- la liste des salariés pour le pré-établissement de la DADS - Déclaration Annuelle de Données Sociales (CRAM).

La procédure de Déclaration Unique d'Embauche, entrée en vigueur le 1er janvier 1996 est obligatoire depuis le 1er avril 1998.

### CHAMP :

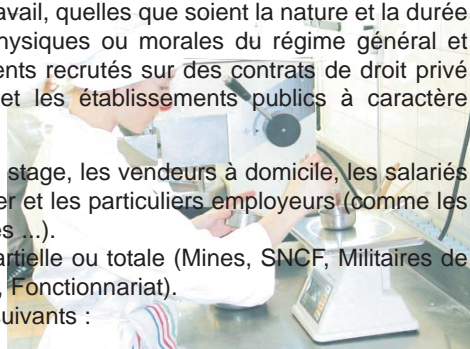
L'obligation de déclaration nominative vise tous les salariés au sens du droit du travail, quelles que soient la nature et la durée du contrat de travail. Ainsi, sont concernés tous les employeurs, personnes physiques ou morales du régime général et agricole, dont les voyageurs représentants placiers à cartes multiples et les agents recrutés sur des contrats de droit privé dans la fonction d'Etat, les collectivités territoriales, la fonction hospitalière et les établissements publics à caractère administratif.

Par contre, ne sont pas soumis à cette mesure les stagiaires sans convention de stage, les vendeurs à domicile, les salariés travaillant sur le territoire français mais dont l'embauche a été réalisée à l'étranger et les particuliers employeurs (comme les assistantes maternelles, les femmes de ménage, les chauffeurs, les gouvernantes ...).

Sont aussi exclus les salariés rattachés à des régimes spéciaux à autonomie partielle ou totale (Mines, SNCF, Militaires de carrière, Banque de France, Compagnie Générale des Eaux, Notariat, EDF-GDF, Fonctionnariat).

Les organismes destinataires de la déclaration préalable à l'embauche sont les suivants :

- pour le régime général, l'Urssaf (une par département) ;
- pour le régime agricole, les caisses de Mutualité Sociale Agricole.



### DÉFINITIONS :

Tous les chiffres présentés dans ce numéro proviennent exclusivement des déclarations enregistrées pour le régime général et le régime agricole, dans les Urssaf et les MSA. De plus, ils ne tiennent compte que de la date d'intention d'embauche des salariés.

99,5 % des déclarations préalables à l'embauche se transforment en embauches effectives (estimation réalisée à partir de la D.U.E.). Le nombre d'embauches est donc légèrement surestimé.

Les données par sexe et par âge sont obtenues à partir du numéro d'inscription ; elles sont donc affectées par l'absence d'immatriculation.

**Nouveaux emplois (MSA)** : ensemble des contrats conclus après le 1er janvier de l'année, statistique issue du tableau de bord de l'emploi agricole.





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE  
L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI  
MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS  
SOCIALES, DE LA FAMILLE ET DE LA  
SOLIDARITÉ



Cahiers lorrains de l'emploi - ISSN 1274-1256.

Directeur de publication : Serge LEROY.

Conception et réalisation : DRTEFP -SEPES- Urssaf et MSA de Lorraine

10, rue Mazagran - BP 10676 - 54063 NANCY Cedex

Téléphone 03.83.30.89.20

Fax 03.83.30.89.79

Internet : [www.lorraine.travail.gouv.fr](http://www.lorraine.travail.gouv.fr)